

Protéger la forêt, c'est protéger l'eau



NATURE La forêt contribue à préserver les ressources en eau potable.

Propriétaires forestiers et distributeurs d'eau de la région ont dès lors conduit des partenariats inédits.

JOCELYNE LAURENT

jocelyne.laurent@lacote.ch

C'est avec un slogan accrocheur «Je filtre, tu bois», que la Chambre des Bois de l'Ouest vaudois, (CBOVD), le Groupement forestier de la Serine (AGFORS) et le canton ont lancé hier à Bursins leur campagne d'information et de sensibilisation à la protection des eaux souterraines en milieu forestier. La forêt s'y adresse en effet directement au consommateur pour lui rappeler son rôle primordial de protection des eaux souterraines. Une des multiples fonctions du milieu forestier mais qui avait peu été mise en avant jusque-là. D'où l'intérêt pour les gestionnaires des deux ressources, la forêt et l'eau, de nouer des partenariats assez inédits jusque-là. L'objectif: assurer une protection durable des eaux souterraines en milieu forestier.

LE CONSTAT

Véritables stations de traitement naturelles, les forêts contribuent à protéger et préserver durablement les ressources en eau potable. Les eaux souterraines provenant de bassins versants forestiers sont en général d'une qualité telle qu'elles peuvent être consommées sans traitement. «Elles sont essentielles pour notre approvisionnement en eau potable», a rappelé François Godi,

chargé d'affaires pour le CBOVD, lors d'une conférence de presse hier à Bursins.

L'EXPLICATION

Cet effet protecteur des forêts tient à deux principaux facteurs: la qualité des sols en forêt et les essences plantées. La forêt a une extraordinaire capacité de filtration. «C'est dû notamment aux premières couches des sols forestiers qui sont intacts et qui filtrent efficacement bon nombre de polluants», a expliqué François Godi. D'autre part, les peuplements feuillus jouent un rôle important dans ces zones de protection des sources et forment une litière plus active que celle sous des résineux.»

L'ENJEU

Pérenniser la fonction de protection des eaux souterraines jouée par la forêt est un défi dans un contexte de réchauffement climatique, notamment. Un enjeu d'autant plus important qu'on estime que 60% des forêts sont situées en zones de sources dans le canton. D'où l'intérêt que les gestionnaires des deux ressources essentielles accroissent leur collaboration.

Un des écueils pouvant être, la mécanisation grandissante de l'exploitation forestière et les risques de pollution. Dans cette recherche de partenariats, la Chambre des Bois de l'Ouest vaudois a joué un rôle décisif et incitatif. Les réflexions ont débuté en 2004 et abouti à un projet pilote franco-suisse mené entre 2008 et 2012.

LES PARTENARIATS

Sur cette base, la Chambre des Bois de l'Ouest vaudois, en collaboration avec l'AGFORS a déve-



Pour que la forêt soit une source d'eau potable de qualité, les forestiers sont prêts à prendre des mesures supplémentaires dans les zones de protection des captages des eaux en forêt, comme le démontre ici, à Bursins, Amaury Annen, directeur du Groupement forestier de la Serine. IOL

loppé une boîte à outils afin de favoriser des partenariats entre les propriétaires forestiers et les distributeurs d'eau. Dès 2015, la commune de Marchissy a signé une convention, puis Bassins a suivi en 2016 et, enfin, le service intercommunal de distribution d'eau potable de Rolle et environs (SIDÈRE) en 2017.

Ce dernier a récemment inauguré un nouveau réservoir à Bursins. Il recueille 16 sources d'eau potable, dont 12 font désormais l'objet d'un partenariat avec l'AGFORS. «Auparavant, ces sources étaient redirigées dans un trop-plein et alimentaient des fontaines. Nous pouvons désormais diminuer

notre dépendance vis-à-vis du pompage dans le lac, a relevé avec satisfaction Cédric Echenard, président du SIDÈRE. Ces conventions qui visent à protéger nos zones de source souterraines en cas de travaux forestiers sont une très bonne chose et il n'y aura pas d'augmentation du prix de l'eau pour le consommateur.»

QUELQUES MESURES

Les mesures envisagées, sur une base volontaire, s'ajoutent donc au respect des dispositions légales en vigueur. Dans les zones de protection des sources, les gestionnaires forestiers veilleront à augmenter la proportion

de feuillus et l'irrégularité des forêts en aménageant des structures étagées. Par ailleurs, lors de travaux forestiers, les professionnels mettent en place plusieurs mesures: ils se munissent de bacs de rétention lors de l'utilisation de carburants et d'huiles.

Il est évidemment recommandé d'utiliser des produits biodégradables. Mais, en cas d'incidents, les forestiers sont en possession de produits absorbants. Enfin, désormais, dans le cadre de ces partenariats, ce sont les garde-forestiers et plus les fontainiers qui sont en charge de la surveillance périodique des zones de protection des eaux. «On était évidem-

ment conscients de la nécessité de protéger nos sources forestières, mais il faut que cela devienne un réflexe», a affirmé Amaury Annen, directeur du Groupement forestier de la Serine.

L'AVENIR

«L'accès, la disponibilité et la qualité de l'eau sont un des grands enjeux du XXI^e», a affirmé lundi Jacqueline de Quattro. La conseillère d'Etat en charge du Département du territoire et de l'environnement a plaidé pour que toutes les communes du canton entament ce genre de collaborations afin que la Suisse demeure le «château d'eau de l'Europe.» ❁

Choyer la filtration des forêts pour préserver l'eau

La Côte

Un projet pilote a permis la mise sur pied d'un partenariat visant à une protection durable des eaux souterraines

Boire de l'eau de source à son robinet. Chacun s'accorde à relever que cela devient un privilège. Les forêts, véritables stations de traitement naturelles, contribuent à préserver cette ressource en eau potable de haute qualité. Mais avec la pression démographique sur l'environnement et les défis économiques liés à l'exploitation du bois, la pérennité de cette filtration naturelle n'est pas garantie.

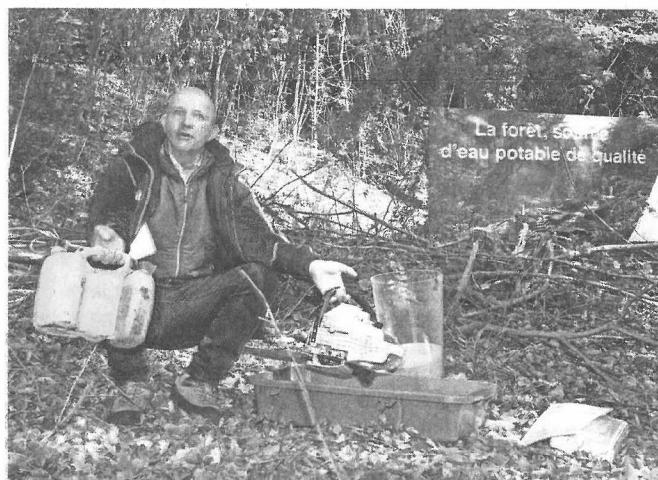
«L'accès à l'eau est un enjeu majeur du XXI^e siècle», a déclaré la conseillère d'État vaudoise Jacqueline de Quattro lundi lors d'une conférence de presse tenue à proximité du nouveau réservoir d'eau de Bursins, bâti à l'orée du bois. À ses côtés étaient présents différents acteurs de l'eau et de la forêt, qui ont participé à un projet pilote visant à préserver les capacités de filtration des forêts et, dès lors, la qualité de l'eau de source.

Mené sur plusieurs sites en Suisse et en France de 2008 à 2012, le projet Interreg Alpeau a notamment mis en exergue l'interdépendance des fonctions assumées par les propriétaires-exploitants forestiers et les distributeurs d'eau. Une sylviculture préservant un couvert continu,

des peuplements hétérogènes, ainsi que des précautions en matière d'exploitation (éviter les pollutions, protéger les sols) permettent d'optimiser le potentiel de filtration des forêts.

Sur cette base, la Chambre des bois de l'Ouest vaudois (CBOVD), en collaboration avec le Groupement forestier de la Serine (AGFORS, région La Côte), a élaboré un catalogue de mesures en faveur d'une protection durable des eaux souterraines. Par exemple, planter davantage de feuillus, qui génèrent des litières plus filtreuses que les résineux; utiliser de l'huile de chaîne de tronçonneuse biodégradable; surveiller les zones de protection et sensibiliser la population sur ces thématiques (logo, slogan, panneaux, carafes d'eau, gobelets et un site Internet: www.jefiltretubois.ch)...

Le projet pilote a déjà permis la signature de conventions avec le Service intercommunal de distribution d'eau potable de Rolle et environs (SIDERE), avec la Commune de Bassins et celle de Marchissy. Que ce soit le directeur de l'AGFORS Amaury Annen, l'ingénieur forestier Éric Treboux ou le président du SIDERE Cédric Échenard, tous reconnaissent que ce renforcement du dialogue porte ses fruits. Jean-Luc Fontannaz, président de la CBOVD, souhaite que cet exemple de partenariat - il y a un contrat type - et les mesures qui en découlent soient reproduits ailleurs. **Yves Merz**



Amaury Annen, directeur de l'AGFORS, dit que les forestiers veilleront à utiliser de l'huile biodégradable. VANESSA CARDOSO